



MISE À JOUR DES INDICES D'ABONDANCES JUSQU'EN 2015 POUR LES STOCKS DE SIX ESPÈCES DE POISSON DE FOND ÉVALUÉS PAR LA RÉGION DU GOLFE DU MPO

Contexte

Pêches et Océans Canada effectue des relevés par navire de recherche dans la zone 4T (figure 1) de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO), dans le sud du golfe du Saint-Laurent, au moyen de protocoles normalisés chaque mois de septembre depuis 1971. De plus, deux programmes sentinelles sont menés par le Ministère en collaboration avec l'industrie de la pêche : un programme sentinelle à la palangre mené depuis 1995 et un relevé au chalut à panneaux effectué chaque mois d'août depuis 2003. Les résultats obtenus nous renseignent sur les tendances de l'abondance et de la biomasse des espèces de poisson de fond pour les stocks dans la zone 4T. Si les résultats de ces relevés reflètent les tendances de la biomasse et de l'abondance et constituent un élément essentiel des évaluations scientifiques des stocks, une évaluation intégrale qui fait appel à d'autres sources de données est toutefois nécessaire pour évaluer les effets des mesures de gestion sur l'état des populations. La Gestion des pêches et de l'aquaculture (GPA) a demandé un examen de l'information issue des relevés du Ministère sur les espèces suivantes pour les stocks de la zone 4T de l'OPANO : la morue franche, la plie canadienne, la merluche blanche, la plie rouge et la limande à queue jaune. La Gestion des pêches et de l'aquaculture a également demandé des renseignements sur la plie grise pour le stock de la zone 4RST (nord et sud du golfe du Saint-Laurent). Pour ce stock, les données issues des relevés sentinelles et par navire de recherche dans le sud du golfe ont été combinées à des données tirées de relevés similaires effectués dans le nord du golfe afin d'obtenir des indices dérivés des relevés. Une mise à jour similaire des indices pour ces espèces a été réalisée pour l'année 2014 (MPO 2015). La GPA communiquera les renseignements issus des relevés aux différents intervenants de l'industrie pour les années comprises dans le plan de gestion pluriannuel. Il est également possible d'utiliser ces renseignements pour déterminer quels stocks pourraient tirer profit d'un examen détaillé dans les années à venir.

La présente réponse des Sciences découle du processus de réponse des Sciences du 11 février 2016 sur la Mise à jour des indicateurs des espèces de poissons de fond dans le sud du golfe du Saint-Laurent (morue franche, merluche blanche, plie grise, plie rouge).

Renseignements de base

Les stocks des six espèces couverts par le présent rapport font soit l'objet d'un moratoire sur la pêche commerciale ou leur total autorisé des captures est faible (tableau 1).

Le relevé par navire de recherche de septembre (NR) dans le sud du golfe du Saint-Laurent suit un plan d'échantillonnage aléatoire stratifié (figure 1) et comprend l'échantillonnage de poissons et d'invertébrés à l'aide d'un chalut de fond à panneaux. Les résultats de ce relevé, effectué chaque année depuis 1971, constituent la principale source de données pour la surveillance des tendances de la répartition, de l'abondance et des caractéristiques biologiques des espèces (par exemple, la composition selon la taille et l'âge, ainsi que la croissance) dans le sud du

golfe du Saint-Laurent (pour plus de détails, consulter le document de Savoie (2016)). Le même schéma de stratification est utilisé depuis 1971, excepté pour l'ajout de trois strates côtières (de 401 à 403) en 1984. Sauf indication contraire, les analyses présentées ici sont fondées sur les 24 strates (de 415 à 439) échantillonnées depuis 1971. Des expériences de pêche comparatives ont été menées pour déceler des modifications dans l'efficacité de pêche quand il y avait un changement concernant les navires de recherche (en 1985, en 1992 et en 2004-2005), l'engin de chalutage (en 1985) ou le protocole de relevé (c'est-à-dire un changement de jour seulement pour 24 heures de pêche en 1985). Lorsqu'on détectait un changement dans l'efficacité de pêche pour une espèce donnée, on normalisait les taux de prise pour cette espèce à un niveau constant d'efficacité, afin que les indices restent comparables pour l'ensemble de la série chronologique (Benoît et Swain 2003; Benoît 2006).

Tableau 1. Espèces et stocks de poisson de fond dont traite le présent rapport et total autorisé des captures en 2015 pour chaque espèce et stock.

Espèce et stock	Total autorisé des captures en 2015
Morue franche (<i>Gadus morhua</i>) 4T-4Vn (de novembre à avril)	300 t (aucune pêche commerciale dirigée) ¹
Plie canadienne (<i>Hippoglossoides platessoides</i>) 4T	250 t
Merluche blanche (<i>Urophycis tenuis</i>) 4T	30 t (aucune pêche commerciale dirigée) ¹
Plie rouge (<i>Pseudopleuronectes americanus</i>) 4T	300 t
Limande à queue jaune (<i>Limanda ferruginea</i>) 4T	300 t
Plie grise (<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>) 4RST	300 t

¹ Pour les prises accessoires dans le cadre de la pêche d'autres poissons de fond ; d'une pêche récréative limitée, des besoins scientifiques et des accords négociés pour les pêches autochtones à des fins alimentaires, sociales et rituelles.

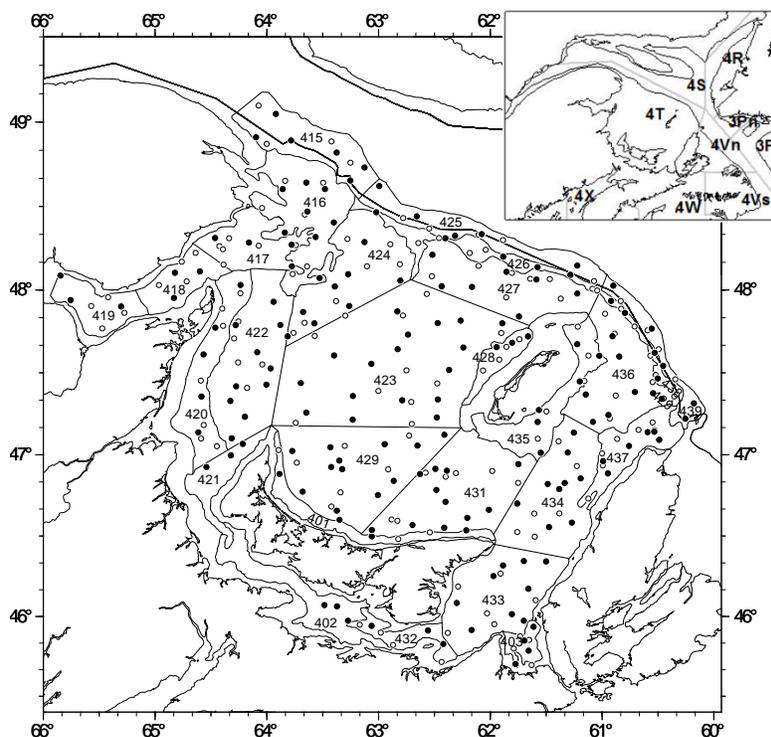


Figure 1. Emplacement des filets de pêche à partir du relevé au chalut du mois de septembre (en noir) et du relevé des pêches sentinelles du mois d'août (en blanc) 2015. Le tableau en médaillon montre les divisions 4R, 4S et 4T de l'OPANO.

Les relevés par navire de recherche ont été conçus de façon à obtenir les tendances de l'abondance des poissons et des invertébrés répartis à des profondeurs se situant entre 20 m et 350 m. On s'attend à ce que les indices de ces relevés soient proportionnels à l'abondance pour la plupart des espèces. Toutefois, la répartition de certaines de ces espèces, comme la plie rouge qui est une espèce côtière, n'est pas totalement reflétée dans le relevé. Il se peut que les tendances de l'abondance de ces espèces ne donnent qu'une indication du sens dans lequel elles évoluent avec le temps.

Le relevé sentinelle au chalut de fond, effectué chaque mois d'août depuis 2003, utilise le même plan aléatoire stratifié que le relevé par navire de recherche (figure 1). Ce relevé est effectué au moyen de quatre navires commerciaux chaque année, à l'aide du même type d'engin de pêche et des mêmes protocoles normalisés. Pour les espèces largement réparties (comme la morue franche et la plie canadienne), les indices de l'abondance et de la biomasse ont été normalisés afin de tenir compte de toutes les différences dans l'efficacité de pêche d'un navire à l'autre. Cela n'est pas possible pour les espèces dont la répartition est plus limitée (plie rouge, limande à queue jaune, merluche blanche et plie grise).

Le programme sentinelle à la palangre pour le sud du golfe du Saint-Laurent fournit un indice pour la morue (Swain et al. 2015). La pêche a lieu à des endroits fixes près des côtes et répartis dans le sud du golfe. Des pêches avaient lieu plusieurs fois par an dans chaque site, au cours de la période de juillet à octobre. Un indice annuel normalisé des taux de prise de la morue a été obtenu pour la période de 1995 à 2015, et ce, au moyen d'une analyse statistique qui tenait compte des différences entre les taux de prise d'un mois et d'un site à l'autre.

Analyse et réponse

Indicateurs de l'état du stock par espèce

Morue franche

La dernière évaluation complète du stock de morue franche dans le sud du golfe du Saint-Laurent a été réalisée en mars 2015 en fonction des données de 2014 et des années antérieures (Swain et al. 2015; MPO 2016).

Cette analyse a permis d'aboutir à la conclusion que la biomasse des adultes dans ce stock était encore à un niveau bas et bien en dessous du point de référence limite (PRL) de ce stock, le niveau en dessous duquel on considère que la productivité du stock a subi des dommages sérieux. La mortalité naturelle extrêmement élevée des morues de 5 ans et plus est la raison de l'absence de reconstitution de ce stock. Au niveau actuel de la mortalité naturelle, le rétablissement de ce stock est hautement improbable, même en l'absence de pêche. La pêche dirigée à la morue du sud du golfe a été fermée de 1994 à 1997 et en 2003, et est fermée depuis 2009.

De 2010 à 2012, l'indice de biomasse du NR (poids moyen par trait en kilogrammes) de la morue de longueur précommerciale (< 42 cm) affichait le niveau le plus bas jamais observé au cours de la série chronologique de 45 ans (figure 2a). L'indice en 2013 est à un niveau plus élevé, comparable aux niveaux observés en 2002 et 2009, mais a diminué en 2014 et 2015. L'incertitude de l'indice a été élevée en 2002, 2009 et 2013, et les indices relativement élevés dans ces années ne s'est pas traduits par des augmentations subséquentes de la biomasse à des tailles plus grandes.

L'indice de la biomasse du NR obtenu pour la morue de taille commerciale (≥ 42 cm) présente un niveau bas depuis le début des années 1990 (figure 2b). L'indice a diminué depuis le début des années 2000 jusqu'à atteindre, en 2011 et en 2012, les niveaux les plus bas jamais

observés au cours de la série chronologique de 45 ans. L'indice s'est maintenu à un niveau proche de ce niveau historiquement bas

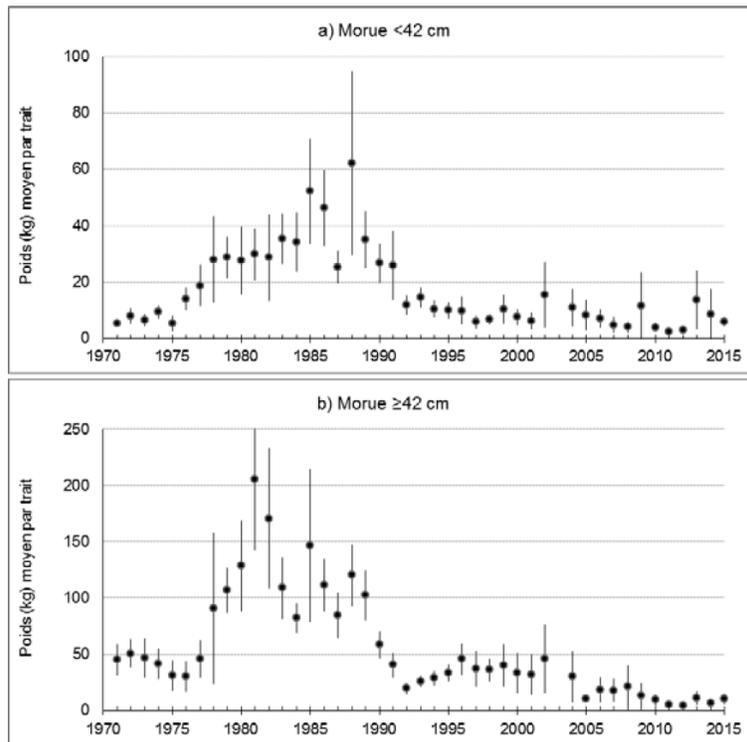


Figure 2. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour la morue franche de longueur précommerciale (< 42 cm; panneau a du haut) et commerciale (\geq 42 cm; panneau b du bas), de 1971 à 2015. Ces catégories de taille correspondent approximativement aux tailles de la morue juvénile et de la morue adulte. Les lignes verticales représentent des intervalles de confiance d'environ 95 % (\pm 2 erreurs types).

L'indice de biomasse de la morue obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond a diminué au cours de la série chronologique de 13 ans (figure 3). La valeur de 2015 est l'une des plus faibles dans la série chronologique et reste faible par rapport au début cette série en 2003.

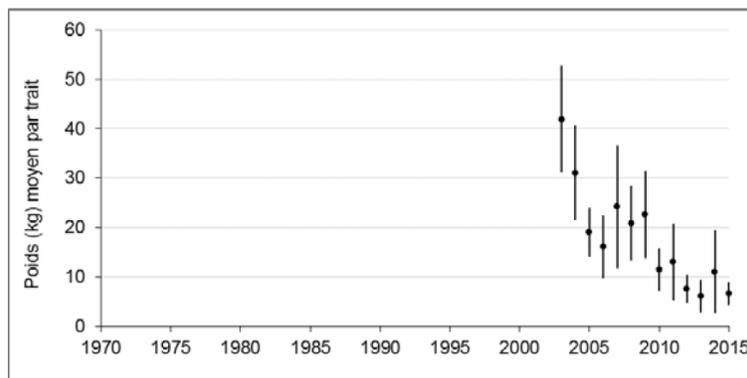


Figure 3. Indice de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) de la morue franche (de toutes les tailles) obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond, de 2003 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Les indices ont été normalisés pour tenir compte des différences concernant l'efficacité de pêche d'un navire à l'autre.

L'indice de la biomasse de la morue (kilogrammes par 1 000 hameçons) obtenu à partir du programme sentinelle à la palangre a diminué chaque année de 2005 à 2011, établissant ainsi un nouveau record chaque année pour le niveau le plus bas jamais enregistré dans la série chronologique (figure 4). L'indice a atteint un niveau légèrement plus élevé en 2012 mais est resté à un niveau historiquement faible et diminué de façon constante par la suite.

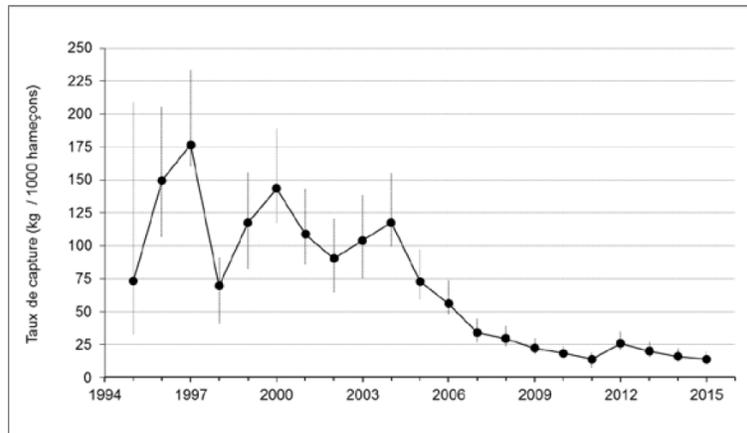


Figure 4. Taux de prise normalisé (poids moyen en kilogrammes pour 1 000 hameçons) pour la morue franche (toutes tailles) obtenu à partir du programme sentinelle à la palangre, de 1995 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %.

Plie canadienne

L'état de la plie canadienne dans le sud du golfe du Saint-Laurent a été examiné pour la dernière fois en février 2012 dans le cadre d'une évaluation du potentiel de rétablissement et lorsque le point de référence limite de ce stock a été déterminé (MPO 2011, 2012c; Morin et LeBlanc 2012; Morin et al. 2013). Cet examen, fondé sur les données recueillies jusqu'en 2011, a permis de conclure que le stock de plie canadienne de la zone 4T connaissait son niveau d'abondance le plus bas et qu'il était inférieur au point de référence limite depuis 1997 (sauf en 2004).

L'indice de la biomasse établi à partir du NR pour les plies canadiennes de taille précommerciale (< 30 cm) ont diminué de façon constante de 1991 à 1999 et se sont maintenus, depuis, à un niveau historiquement faible (figure 5a). L'indice de la biomasse pour les tailles commerciales (≥ 30 cm) illustre la même tendance (figure 5b).

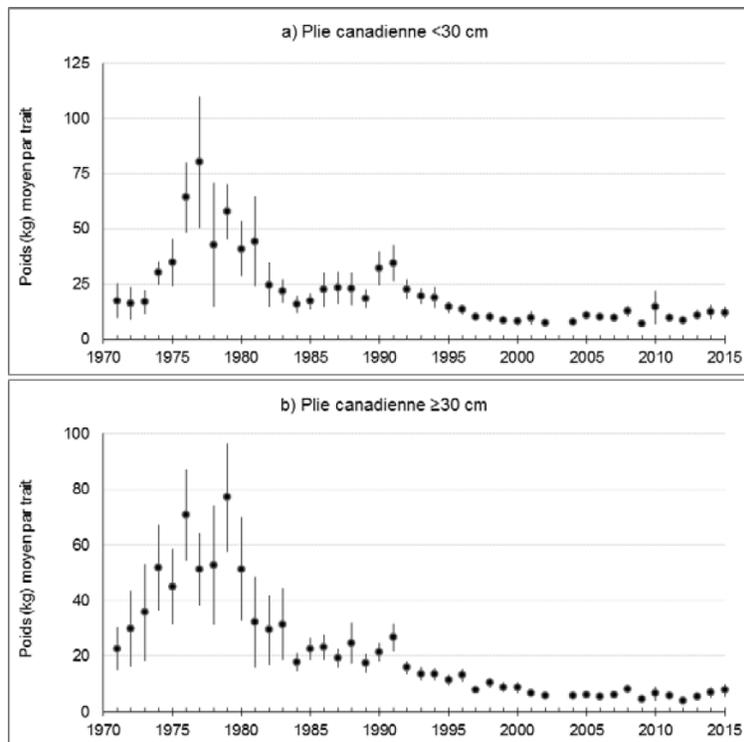


Figure 5. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour la plie canadienne de taille précommerciale (< 30 cm; panneau a du haut) et commerciale (\geq 30 cm; panneau b du bas), de 1971 à 2014. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %.

L'indice de la biomasse de la plie obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond a diminué depuis le début de la série chronologique en 2003 (figure 6). La valeur de 2015 est la plus basse de la série chronologique.

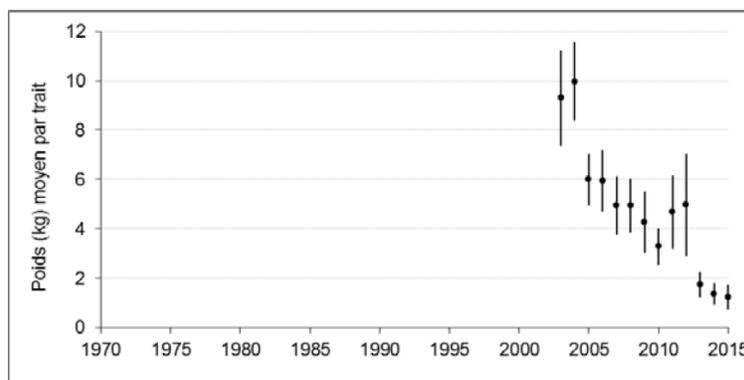


Figure 6. Indice de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) de la plie canadienne (de toutes les tailles) obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond, de 2003 à 2015. Les indices ont été normalisés pour tenir compte des différences concernant l'efficacité de pêche d'un navire à l'autre.

Merluche blanche

La dernière évaluation complète du stock de merluche blanche dans la zone 4T a été réalisée en 2001 (MPO 2001; Hurlbut and Poirier 2001). Un examen des renseignements sur l'état de ce stock (Swain et al. 2012a) a été effectué en préparation pour l'évaluation de la merluche

blanche par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). L'examen pré-COSEPAC a indiqué qu'il y a eu une baisse de 80 à 90 % de l'abondance des poissons matures de ce stock au cours des trois dernières générations (c'est-à-dire de 1984 à 2010) et qu'aucun rétablissement n'a eu lieu pour cette ressource en dépit d'un moratoire sur la pêche dirigée depuis 1995. Une évaluation du potentiel de rétablissement de l'unité désignable de la merluche blanche dans le sud du golfe du Saint-Laurent a été réalisée en janvier 2015. L'avis de recherche découlant de cette évaluation est en cours de préparation.

L'indice de la biomasse établi à partir du NR pour la merluche blanche de taille commerciale (≥ 45 cm) a fortement diminué du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990, et se maintient depuis à un niveau très bas (figure 7b). Cet indice a légèrement augmenté en 2014 et 2015, mais est demeuré prêt du niveau record bas de 2013.

L'indice de la biomasse pour la merluche blanche de taille précommerciale (< 45 cm) a été relativement faible au cours de la plupart des années depuis 1993 (figure 7a). L'indice de 2013 constituait le niveau le plus bas observé au cours de la série chronologique. L'indice de la biomasse précommerciale se situait à des niveaux relativement élevés en 2000, en 2007 et en 2014, mais l'incertitude relative à l'indice était très élevée au cours de ces trois années. Les indices élevés de biomasse précommerciale de 2000, 2007 et 2014 ne se sont pas traduits par une augmentation, au cours des années suivantes, de la biomasse des poissons de taille commerciale.

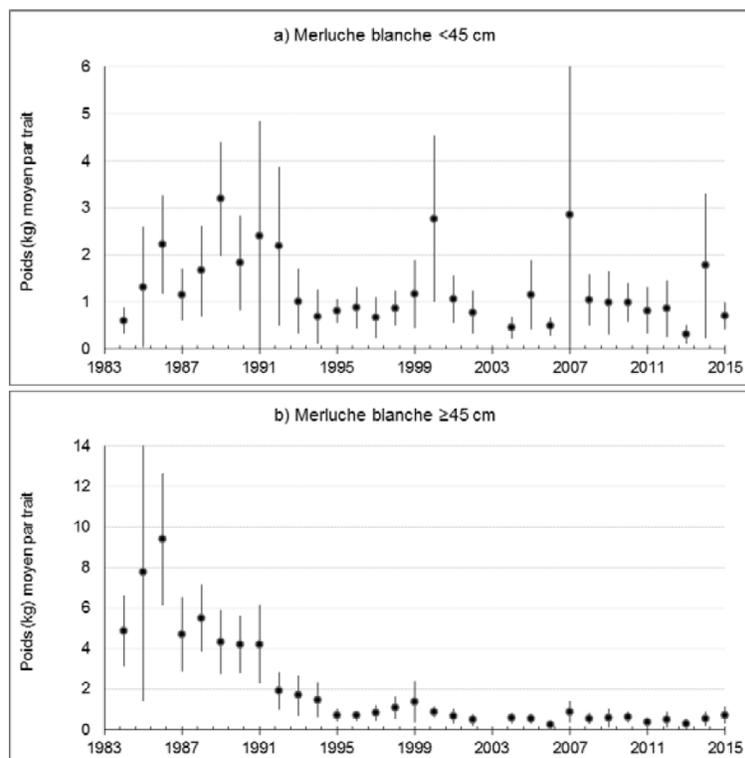


Figure 7. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) du relevé par navire de recherche pour la merluche blanche de longueur précommerciale (< 45 cm; panneau a du haut) et commerciale (≥ 45 cm; panneau b du bas), de 1984 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Dans la mesure où les indices sont fondés sur les strates 401 et 403, en plus des strates types 415 à 439, ils commencent en 1984 plutôt qu'en 1971.

L'indice de la biomasse de la merluche blanche obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond a diminué depuis le début de la série chronologique et ont atteint des niveaux très faibles

en 2012 et en 2013 (figure 8). Cet indice a augmenté en 2014 et 2015 à un niveau similaire à celui du milieu des années 2000 lorsque l'abondance était déjà très faible. L'incertitude de cet indice est élevée.

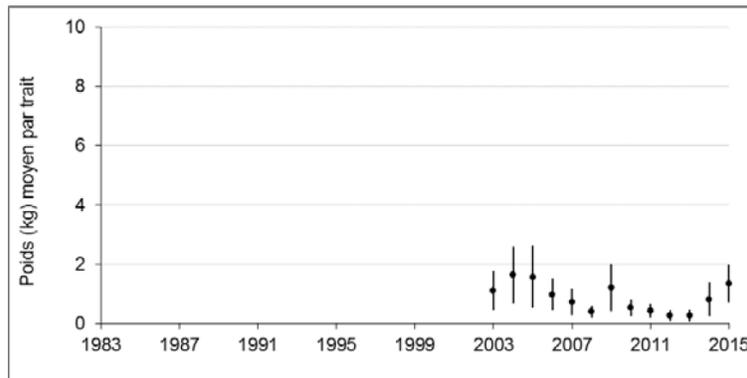


Figure 8. Indice de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) de la merluche blanche (de toutes les tailles) obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond, de 2003 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Les indices n'ont pas été normalisés pour tenir compte des différences qui existent d'un navire à l'autre en ce qui a trait à l'efficacité de pêche.

Plie rouge

La plie rouge de la zone 4T de l'OPANO a été évaluée pour la dernière fois en 2012 en fonction des données allant jusqu'en 2011 (MPO 2012a; Morin et al. 2012). L'évaluation de 2012 a indiqué que l'indice de la biomasse obtenu à partir du relevé par navire de recherche pour la plie rouge était tombé, en 2011, à son niveau le plus bas jamais enregistré.

L'indice de la biomasse obtenu à partir du NR pour la plie rouge de longueur précommerciale (< 25 cm) se situait, de 1993 à 2010, à un niveau intermédiaire et a diminué à un faible niveau depuis 2011 (figure 9a). L'indice de la biomasse pour les tailles commerciales (≥ 25 cm) est en baisse depuis le début des années 1990 (figure 9b). L'indice de 2015 était presque aussi faible que la valeur historiquement faible enregistrée en 2012.

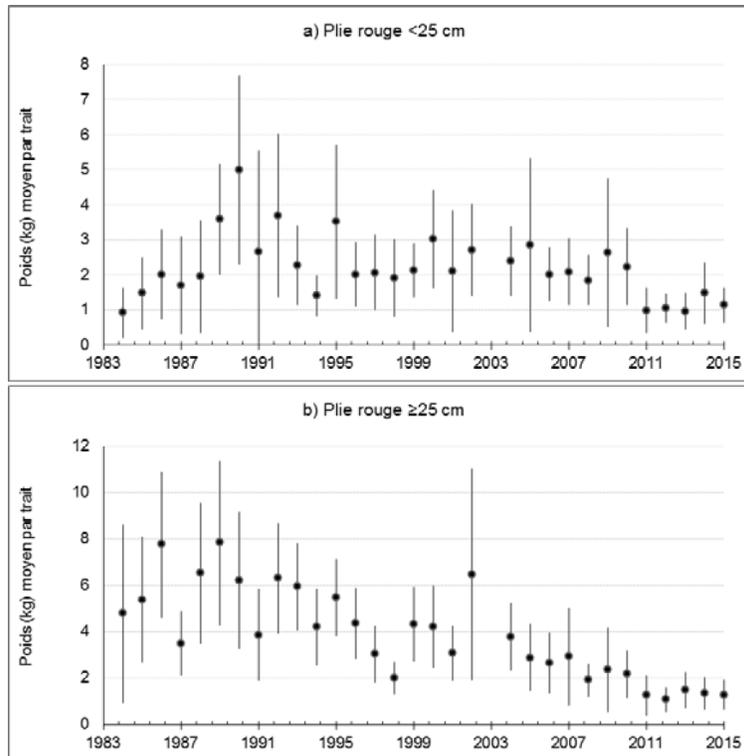


Figure 9. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour la plie rouge de longueur précommerciale (< 25 cm; panneau a du haut) et commerciale (\geq 25 cm; panneau b du bas), de 1984 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Dans la mesure où les indices sont fondés sur les strates 401 à 403, en plus des strates types 415 à 439, ils commencent en 1984 plutôt qu'en 1971.

L'indice de la biomasse de la plie rouge obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond a diminué depuis le début du relevé en 2003 (figure 10). Cet indice a atteint les niveaux les plus bas de la série chronologique de 2012 à 2015, avec une moyenne de 5 % de la valeur qu'il avait au début de la série chronologique.

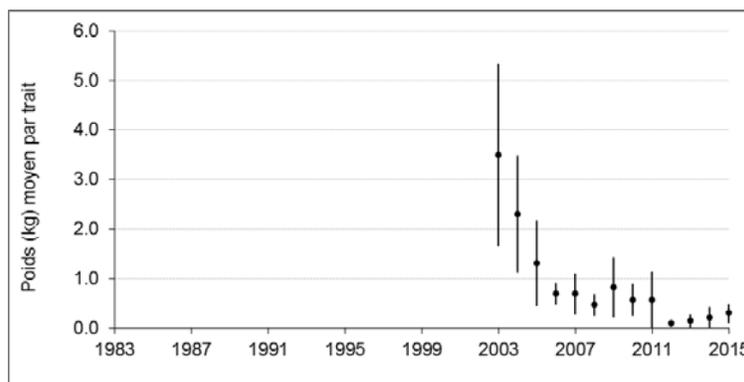


Figure 10. Indice de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) de la plie rouge (de toutes les tailles) obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond, de 2003 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Les indices n'ont pas été normalisés pour tenir compte des différences qui existent d'un navire à l'autre en ce qui a trait à l'efficacité de pêche.

Limande à queue jaune

La dernière évaluation complète de la limande à queue jaune de la zone 4T a été réalisée en 2002, en fonction des données allant jusqu'en 2001 (MPO 2002; Poirier and Morin 2002). Une mise à jour a été fournie en 2005 (MPO 2005) et un examen de la taille à la maturité et des caractéristiques de la taille des prises issues de la pêche aux Îles-de-la-Madeleine a été mené en 2010 (MPO 2010).

L'indice de la biomasse obtenu à partir du NR pour la limande à queue jaune de taille précommerciale (< 25 cm) a fortement augmenté à partir du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000, et a depuis demeuré élevé (figure 11a). En revanche, l'indice de la biomasse pour la limande à queue jaune de taille commerciale (\geq 25 cm) a fortement diminué du milieu des années 1990 à l'année 2012. Cet indice a augmenté de 2013 à 2015, mais est demeuré près du niveau historiquement bas de 2012 (figure 11b).

L'indice de la biomasse pour la limande à queue jaune obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond a diminué au cours de la série chronologique de 2003 à 2015, avec la valeur en 2015 près de la plus faible jamais (figure 12).

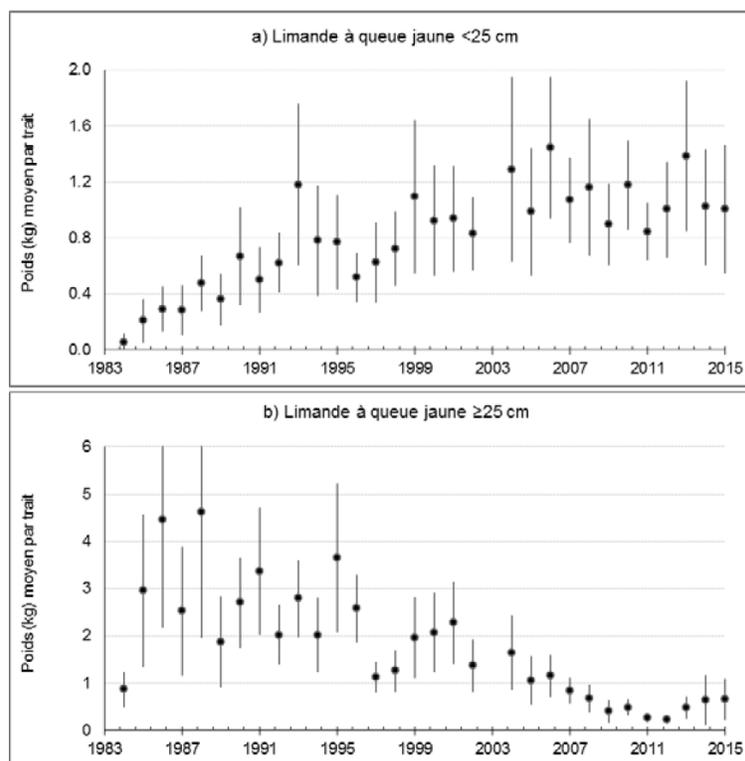


Figure 11. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour la limande à queue jaune de longueur précommerciale (< 25 cm; panneau a du haut) et commerciale (\geq 25 cm; panneau b du bas), de 1984 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Dans la mesure où les indices sont fondés sur les strates 401 à 403, en plus des strates types 415 à 439, ils commencent en 1984 plutôt qu'en 1971.

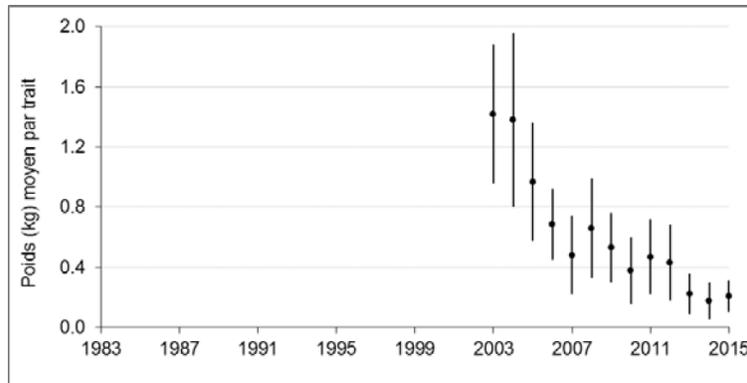


Figure 12. Indice de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) de la limande à queue jaune (de toutes les tailles) obtenu à partir du relevé sentinelle au chalut de fond, de 2003 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %. Les indices n'ont pas été normalisés pour tenir compte des différences qui existent d'un navire à l'autre en ce qui a trait à l'efficacité de pêche.

La principale pêche à la limande à queue jaune se produit dans les eaux au large des îles-de-la-Madeleine. La figure 13 présente les indices de la biomasse obtenus à partir du NR pour la limande à queue jaune dans les strates autour des îles-de-la-Madeleine. Comme dans l'ensemble de la zone 4T, l'indice de la biomasse de l'espèce à des tailles précommerciales a nettement augmenté à partir de la fin des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 dans la zone autour des Îles-de-la-Madeleine, alors que l'indice de la biomasse de l'espèce à des tailles commerciales a fortement baissé à partir du milieu des années 1990 jusqu'à la fin des années 2000 dans cette zone. L'indice de la biomasse commerciale affiche le niveau le plus bas jamais observé depuis 2007. Depuis ce temps, il y a eu une légère augmentation mais reste proche du niveau record bas.

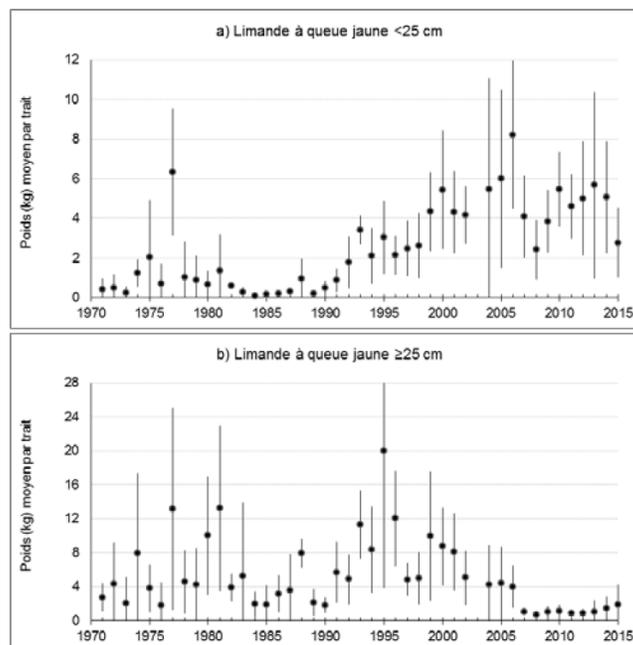


Figure 13. Indices de la biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour la limande à queue jaune de longueur précommerciale (< 25 cm; panneau a du haut) et commerciale (≥ 25 cm; panneau b du bas) dans la strate 428 et dans les strates 434 à 436 (strates situées autour des îles de la Madeleine), de 1971 à 2015. Les lignes verticales indiquent des intervalles de confiance d'environ 95 %.

Plie grise

Contrairement aux autres stocks examinés ici, la zone de gestion de la plie grise est la zone 4RST de l'OPANO, ce qui correspond à l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. Les indices de la biomasse sont déduits pour ce stock en combinant les données tirées du relevé par navire de recherche de septembre dans le sud du golfe et celles issues du relevé par navire de recherche d'août dans le nord du Golfe (Swain et al. 2012b). En fonction des résultats des expériences de pêche comparatives, les taux de prise sont normalisés pour tenir compte des différences dans l'efficacité de pêche des différents navires et équipements qui ont été utilisés pour effectuer ces relevés. Comme certains de ces ajustements dépendent de la longueur, l'indice combiné n'est disponible que depuis 1987, soit la première année où des renseignements sur la fréquence de longueur ont été disponibles pour la plie grise dans le relevé d'août. De même, un indice combiné obtenu à partir de relevés sentinelles est dérivé des données tirées du relevé sentinelle au chalut de fond d'août dans le sud du golfe et du relevé sentinelle de juillet dans le nord du Golfe. Le même équipement est utilisé au cours de ces deux relevés, sauf qu'on se sert d'un câble restricteur dans le cadre du relevé de juillet, mais pas de celui d'août. Cet indice combiné est disponible depuis 2003, la première année où le relevé sentinelle d'août a été effectué.

La dernière évaluation du stock de plie grise de la zone 4RST a été réalisée en février 2012 en fonction des données recueillies jusqu'en 2011 (MPO 2012b; Swain et al. 2012b). Un modèle de population, ajusté aux prises provenant des pêches et aux indices de la biomasse obtenus à partir des relevés, a indiqué une baisse de 90 % de la biomasse commerciale depuis 1961 et a estimé, en 2011, que la biomasse correspondait à environ la moitié du point de référence limite. Toutefois, les distributions des longueurs obtenues à partir des relevés ont indiqué qu'une forte classe d'âge atteindra bientôt la taille commerciale et qu'elle pourrait favoriser la reconstitution du stock si les prises restent faibles.

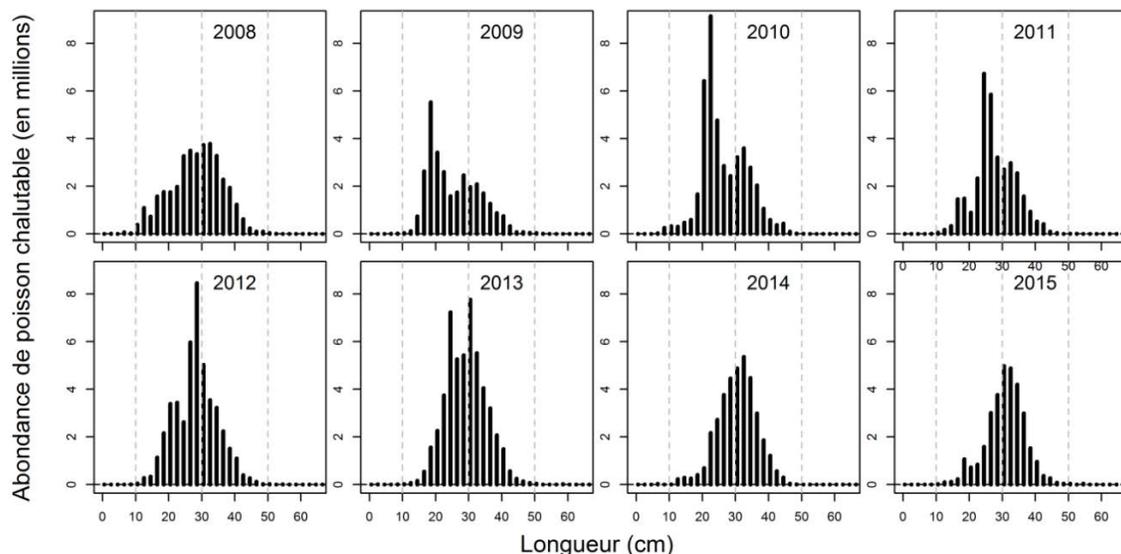


Figure 14. Distribution des longueurs de la plie grise capturée dans le cadre d'un relevé par navire de recherche, de 2009 à 2015.

Les prises effectuées dans le cadre des relevés par navire de recherche de 2012 à 2014 indiquent que la forte classe d'âge observée dans les relevés de 2009 à 2011 atteint désormais la taille commerciale (figure 14). L'indice de la biomasse obtenu à partir du NR pour la taille commerciale (30 cm et plus) a augmenté durant 2011 à 2013 (figure 15). Cette augmentation concernait principalement l'intervalle de longueur de 30 à 40 cm, ce qui cadre avec

l'augmentation de la biomasse causée par l'arrivée de cette forte classe d'âge. Cependant, les indices de biomasse ont légèrement diminués à la fois en 2014 et 2015.

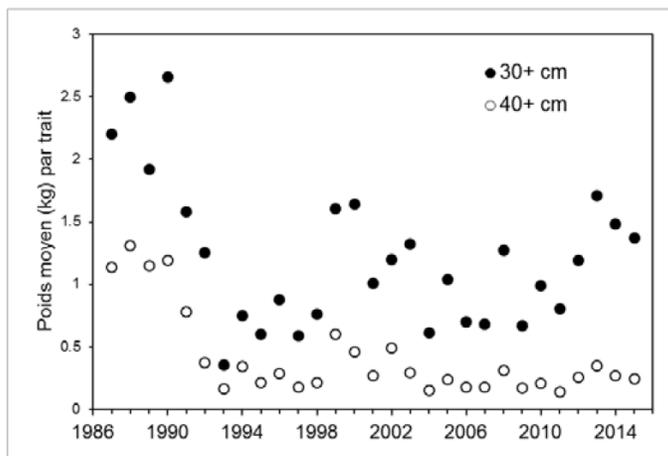


Figure 15. Indices de biomasse (poids moyen par trait en kilogrammes) obtenus à partir du relevé par navire de recherche pour deux groupes de taille de plie grise, de 1987 à 2015.

Conclusions

Au cours des dernières années, les indices de la biomasse obtenus à partir des relevés sentinelles et des relevés par navire de recherche pour les tailles commerciales de morue franche, de plie canadienne, de merluche blanche et de plie rouge indiquent qu'aucune amélioration n'a été notée en ce qui a trait à la biomasse de ces stocks depuis leur dernière évaluation. Dans tous les cas, les indices montrent que la biomasse commerciale se maintient à des niveaux historiquement bas.

Dans le cas de la limande à queue jaune, les indices de la biomasse commerciale ont diminué considérablement depuis la dernière évaluation en 2002. Ces baisses ont eu lieu en dépit d'une biomasse de taille précommerciale relativement élevée, ce qui suggère que le taux de mortalité à des tailles commerciales doit être très important. La baisse de la biomasse commerciale a été particulièrement importante dans les strates entourant les îles-de-la-Madeleine, principal endroit où se déroule la pêche de ce stock. Dans cette zone, l'indice a subitement chuté pour atteindre, en 2007, le niveau le plus bas jamais enregistré. L'indice se maintient depuis à un niveau très faible.

En ce qui concerne la plie grise, il se peut qu'il y ait eu une amélioration relative à la biomasse depuis la dernière évaluation, qui s'appuyait sur des données allant jusqu'en 2011. Cette amélioration semble refléter l'arrivée d'une forte classe d'âge dans les tailles commerciales. Toutefois, les indices pour ce stock présentent une forte variabilité interannuelle.

Collaborateurs

Nom	Affiliation
Hugues Benoît	MPO Sciences Région du Golfe
Frédéric Butruille	MPO Gestion des ressources, Région du Golfe
Gérald Chaput	MPO Sciences Région du Golfe
Marcel Hébert	MPO Sciences Région du Golfe
Amélie Rondeau	MPO Sciences Région du Golfe
Luc Savoie	MPO Sciences Région du Golfe
Doug Swain	MPO Sciences Région du Golfe

Approuvé par

Doug Bliss

Directeur régional, Direction des Sciences
Région du Golfe

Le 16 mars 2016

Sources de renseignements

- Benoît, H.P. 2006. Standardizing the southern Gulf of St. Lawrence bottom-trawl survey time series: results of the 2004-2005 comparative fishing experiments and other recommendations for the analysis of the survey data. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2006/008. 127 p.
- Benoît, H.P., and Swain, D.P. 2003. Standardizing the southern Gulf of St. Lawrence bottom-trawl survey time series: adjusting for changes in research vessel, gear and survey protocol. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci. 2505: iv + 95 p.
- Hurlbut, T., and Poirier, G. 2001. The Status of White Hake (*Urophycis tenuis*, Mitchill) in the Southern Gulf of St. Lawrence (NAFO Division 4T) in 2000. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2001/024. 60 p.
- Morin, R., et LeBlanc, S.G. 2012. Évaluation de la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*) du sud du golfe du Saint-Laurent (division OPANO 4T). Secr. can. De consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/099. iv + 35 p.
- Morin, R., Swain, D.P., and LeBlanc, S.G. 2012. The status of NAFO Division 4T winter flounder (*Pseudopleuronectes americanus*), February 2012. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/053. iii + 60 p.
- Morin, R., Swain, D.P., and LeBlanc, S.G. 2013. A biomass Limit Reference Point for the NAFO 4T American plaice (*Hippoglossoides platessoides*) fishery. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/108. ii + 37 p.
- MPO. 2001. Merluche blanche du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-12 (2001).
- MPO. 2002. Limande à queue jaune du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-16 (2002).
- MPO. 2005. Limande à queue jaune du sud du golfe du Saint-Laurent. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2005/010.
- MPO. 2010. Taille à la maturité sexuelle et caractéristiques des captures de la pêche à la limande à queue jaune et la plie rouge aux Îles-de-la-Madeleine. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2009/020.
- MPO. 2011. Évaluation du potentiel de rétablissement de l'unité désignable des maritimes de la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2011/043.
- MPO. 2012a. Évaluation de la plie rouge (*Pseudopleuronectes americanus*) du sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de L'OPANO). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2012/016.
- MPO. 2012b. Évaluation de la plie grise (*Glyptocephalus cynoglossus*) dans le golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST de L'OPANO). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2012/017.

- MPO. 2012c. Point de référence limite de la biomasse conforme à l'approche de précaution relative à la plie canadienne (*Hippoglossoides platessoides*) du sud du golfe du Saint-Laurent (division 4T de l'OPANO). Secr. can. de consult. sci. du MPO. Avis sci. 2012/018.
- MPO. 2015. Mise à jour des indices d'abondances jusqu'en 2014 pour les stocks de six espèces de poisson de fond évalués par la Région du Golfe du MPO. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2015/015.
- MPO. 2016. Évaluation du stock de la morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*) du sud du golfe du Saint-Laurent, Divisions de l'OPANO 4T et 4Vn (novembre à avril), mars 2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2015/061.
- Poirier, G., and Morin, R. 2002. État de la limande à queue jaune de la division 4T de l'OPANO en 2001. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2002/034. 40 p.
- Savoie, L. 2016. Indices des abondances jusqu'en 2014 de six espèces de poisson de fond provenant des relevés aux chaluts de fond de navire de recherche en septembre et de la pêche sentinelle en août dans le sud du golfe du Saint-Laurent. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2015/085. V + 52 p.
- Swain, D.P., Hurlbut, T.R., and Benoît, H.P. 2012a. Pre-COSEWIC review of variation in the abundance, distribution and productivity of white hake (*Urophycis tenuis*) in the southern Gulf of St. Lawrence, 1971-2010. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/066. iii + 74 p.
- Swain, D.P., Savoie, L., and Aubry, É. 2012b. Assessment of witch flounder (*Glyptocephalus cynoglossus*) in the Gulf of St. Lawrence (NAFO Divisions 4RST), February 2012. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2012/122. iv + 65 p.
- Swain, D.P., Savoie, L., Cox, S.P., and Aubry, E. 2015. Évaluation du stock de la morue de l'Atlantique (*Gadus morhua*) du sud du golfe du Saint-Laurent, Divisions de l'OPANO 4T et 4Vn (novembre à avril), mars 2015. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2015/080. xiv + 137 p.

Le présent rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Golfe
Pêches et Océans Canada
C.P. 5030, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 9B6

Téléphone : 506 851 6253

Courriel : csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-3815

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2016



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2016. Mise à jour des indices d'abondances jusqu'en 2015 pour les stocks de six espèces de poisson de fond évalués par la Région du Golfe du MPO. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Rép. des Sci. 2016/016.

Also available in English:

DFO. 2016. Updated indices of abundance to 2015 for stocks of six groundfish species assessed by DFO Gulf Region. DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Resp. 2016/016.